

MAIRIE DE COLOMBIER-FONTAINE (DOUBS)

PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL tenue le 18 DECEMBRE 2014

Séance n°9

Le dix huit décembre deux mille quatorze à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal convoqué le 11/12/2014 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danièle LEFEVRE.

Présents :

Danièle LEFEVRE (procuration de Géraldine SPARAPAN),
Eric SAINTVOIRIN (procuration de Céline HERRMANN),
Michel BARLOGIS (procuration de Olivier BONGEOT),
Roland FRAISSE,
Liliane FOCK,
Joël GEOFFROY,
Nathalie JEANNEY,
Emmanuelle VILLARD,
Matthieu ROGGY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés :

Olivier BONGEOT (procuration à Michel BARLOGIS),
Céline HERRMANN (procuration à Eric SAINTVOIRIN),
Géraldine SPARAPAN (procuration à Danièle LEFEVRE),
Gabiella HONORIO ACOLAT,
René DJAKONI

Absents non excusés : Marielle SIMONIN

Secrétaire de séance : Michel BARLOGIS

Ordre du Jour

- 1/ Renouvellement de la convention de passage des câbles électriques Haute Tension rues du Stade, du Bié, des Charmes et des Ecoles,
- 2/ Tarification 2015 des produits communaux,
- 3/ Révision des loyers communaux,
- 4/ Subvention exceptionnelle demandée par l'USCF,
- 5/ Décisions modificatives,
- 6/ Mise à jour du règlement du cimetière communal,
- 7/ Intercommunalité,
- 8/ Informations diverses

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 octobre est approuvé à l'unanimité après que Madame le Maire ait fait remarquer qu'une erreur de frappe s'était glissée dans la question à l'ordre du jour de la dernière séance. Il a été noté « les administrés d'Hérimoncourt » à la place des « administrés de Colombier-Fontaine ».

1/ Renouvellement de la convention de passage des câbles électriques Haute Tension rues du Stade, du Bié, des Charmes et des Ecoles

Par courrier en date du 14 octobre dernier, BEA CONCEPT nous a transmis un projet de travaux électriques sur les parcelles n° D 287, 358 et 239 nous appartenant, ainsi qu'un plan descriptif. Ce dossier a été mis à disposition au Secrétariat de Mairie pour consultation et étude par les membres du Conseil Municipal.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude et tous les documents s'y rapportant. **Toutefois, il est demandé que soit stipuler à l'entreprise en charge des travaux qu'une réfection totale de la largeur du trottoir en enrobé avec joints d'émulsion pour les raccords.**

Un courrier sera envoyé dans ce sens à BEA CONCEPT.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2/ Tarification des services 2015

A/ Redevance Eau & Assainissement 2015

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour 2015 les tarifs suivants :

Prix du mètre cube d'eau :

Le prix de vente du mètre-cube est arrêté à :

Partie Eau

Redevance communale eau : 1.72 €
Redevance lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) : 0.29 € } 2.01 €

Partie Assainissement

Redevance assainissement collecte interne : 0.83 €
Redevance assainissement traitement (CC3C) : 1.07 €
Redevance de modernisation des réseaux (Agence de l'Eau) : 0.1550 € } 2.055 €

Total m3 : 4.065 €

Location compteur : 9 €

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

B/ Occupation de la Salle Polyvalente

Compte-tenu des frais d'électricité et de chauffage pour une année civile (aux environs de 11 000 €), le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

→ Décide d'appliquer 2 tarifs : un pour la période Eté (du 16/04 au 14/09) et un pour la période hiver (du 15/09 au 15/04)

→ Vote les tarifs de location du bâtiment et de ses équipements suivants, à savoir :

Occupants	Du 16/04 au 14/09 (tarif Eté)		Du 15/09 au 15/04 (Tarif Hiver)	
	Week-End	Semaine (1 Jour)	Week-End	Semaine (1 Jour)
Habitants de Colombier-Fontaine	270	135	320	185
Associations de Colombier-Fontaine	45	25	95	75
Habitants et Associations de la CC3C	500	270	550	320

• indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2013 = 124,44 €
 → soit une hausse de 0,57 %. Le montant du loyer obtenu après majoration est arrondi à l'euro inférieur.

La liste des occupants locataires d'appartements communaux concernés par cette mesure sera jointe à la délibération.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4/ Demande de subvention exceptionnelle de l'USCF

Madame le Maire présente la demande de subvention de l'USCF d'une valeur de 200 € pour l'achat de 6 mannequins d'opposition et 2 kits tennis ballon.

Après étude et discussion, il est décidé de leur accorder une subvention 200 €.

POUR : 9

CONTRE : 2

ABSTENTION : 1

5/ Décisions modificatives

A/ Budget Eau : Régularisation Factures Eau

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 658 (Charges diverses de gestion courante)		+ 8 000 €
R 7011 (Eau)		+ 8 000 €

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

B/ Budget Assainissement : Régularisation Factures Assainissement – Reversement à la CC3C

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 658 (Charges diverses de gestion courante)		+ 4 000 €
R 70611 (Redevance Assainissement collectif)		+ 4 000 €

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

C/ Budget Bois : Erreur imputation budget primitif

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2312 (Immos en cours terrain)		+ 17 852,58 €
D 2312 op.52 (Création piste forestière)	+ 17 852,58 €	

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6/ Mise à jour du règlement du cimetière communal

Le règlement du cimetière communal est devenu obsolète. Afin de remédier à cela, ce document a été réactualisé, complété et soumis pour étude aux conseillers municipaux.

Après étude et discussion, le présent règlement (qui sera annexé à la délibération) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

7/ Intercommunalité

Le dernier conseil communautaire s'est tenu le 11 décembre dernier.

Les points suivants ont été abordés :

- Rapports des commissions permanentes
- Multi-Accueil : mise à jour du règlement de fonctionnement
- Tarifs 2015
- Gestion du personnel de la CC3C
- La commission Ordures

8/ Informations diverses

- Embauche au 01/12/2014 d'un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (pour une durée de 1 an) pour 20 heures hebdomadaires.
 - Le Noël des Enfants du personnel aura lieu le Lundi 22 décembre à 18h00 en Mairie
 - La date de la Cérémonie des vœux est le Lundi 12 Janvier à 18h00 à la Salle des Fêtes
 - Remerciements de l'Union des Sociétés pour le concours de la commune lors du Téléthon. La somme de 1 568 € a été récoltée.
 - L'opération brioches a rapporté 718,35 € et la Ligue contre le cancer : 1 544 €. Merci aux bénévoles qui se sont chargés de récolter ces fonds.
 - Félicitations pour les décorations de Noël dans le village. Les sapins ont été offerts par Monsieur Daniel VILLARD.
 - Dans le cadre du groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel pour lequel le conseil municipal a mandaté PMA, c'est le fournisseur italien ENI qui a été désigné attributaire du premier marché subséquent pour l'année 2015 suite à l'appel d'offre.
 - Remerciements de Madame COULON de la Bibliothèque pour les meubles achetés par la commune pour le coin enfants.
 - Un diagnostic de la piscine a été réalisé par la Société CETEC qui révèle des travaux très importants. Madame le Maire les porte à la connaissance du conseil.
 - Les membres du Conseil Municipal devront se réunir début 2015 pour travailler sur plusieurs dossiers (Saveroux, Maison Médicale, Idéha, mise à jour du plan de sauvegarde).
 - La zone bleue a été mise en place devant la mairie et le long de la grande rue.
 - Des écluses ont été installées rue de la Chaiserie avec le concours de la DDT pour un essai de 3 mois afin de tenter de limiter la vitesse.
 - Un arrêté de circulation en sens unique rue des Charmes sera pris prochainement.
 - L'Eglise Protestante a convoqué récemment les Maires de la CC3C pour un projet de donation/vente à l'euro symbolique des temples (patrimoine local pour permettre leur sauvegarde).
 - Une réflexion est menée avec la commission scolaire pour une éventuelle fusion entre les Ecoles Maternelle et Primaire pour éviter une classe à trois niveaux. Dossier en cours d'étude.
 - Fréquentation moyenne du périscolaire 4^{ème} trimestre : 6 enfants le matin, 21 le midi et 14 le soir.
 - Le 16 décembre dernier, la Préfecture a fait un exercice fictif en cas de rupture du barrage du Châtelot.
 - L'association Défi nous a fait une demande de subvention. La Municipalité ne souhaite pas y donner suite.
- Prochain conseil municipal : le Jeudi 5 Février 2015.

Clôture de la séance à 21 h 40

